



Comité Départemental 06 de la Fédération Française de Cyclotourisme

Procès verbal de l'assemblée générale du CODEP06

Samedi 23 janvier 2016 à 9 h 30

Constitution de l'Assemblée :

12 Clubs Présents ou représentés :

0756-ASS.SPORTIVES TRAMINOTS ALPES MARITIMES	1 voix
3777-OLYMPIQUE CYCLO CLUB D'ANTIBES	3 voix
4446-AMICALE CYCLOTOURISTE GRASSOISE	3 voix
4787-AMICALE CYCLISTE CANNES LA BOCCA	5 voix
5265 GROUPEMENT SPORTIF DES EMPLOYES MUNICIPAUX DE NICE	4 voix
5638 ASSOCIATION SPORTIVE STJEANNOISE SECTION CYCLO	3 voix
5739 VILLEFRANCHE TOUT TERRAIN	3 voix
6541 IFC NICE SECTION CYCLISME	4 voix
6648 ASSO VELOCIPEDIQUE INTER COMMUNES	3 voix
7749 TEAM AZUR EVASION	2 voix
7804 ASSOCIATION GUILLAUMOISE DE CYCLOTOURISME	1 voix
0887 IBM France NICE SOPHIA	3 voix

4 Clubs absents :

4648-LA ROUE D'OR CARROSSOISE	2 voix
4779-SCHEIDER HORIZON SPORTING CLUB	1 voix
6340 CLUB CYCLOTOURISTE DE NICE	1 voix
7896- ASSOCIATION SPORTS LOISIRS MUNICIPAUX CANNES	2 voix

CODEP06 : Michel MELOT (président), Marcel MASSELIS (vice-président, trésorier), Francis PETIT (secrétaire), Joël LEFORT (secrétaire adjoint) Jean-Claude GIOVANNANGELI (délégué sécurité), Jean-Paul RENAUDAT (délégué matériel et calendrier), Doretta VICINI (délégué vélo urbain)

Excusé : Alfred BRINK (délégué relations publiques),

Invité : Jacques GUIRIATO – Club des amis du Tour de France FFCT

AUTORITES :

Comité Départemental Olympique et Sportif CDOS 06 : M. Antoine MANASSERO, Vice-président du CDOS 06 et responsable de la caravane du sport, représentant Le Président.
FFCT – Monsieur le Président de la Ligue Cote d'Azur : Philippe GREFFE

Excusés :

Monsieur le Président du Conseil Départemental des Alpes maritimes
Direction départementale de la cohésion sociale – DDCS des Alpes maritimes

Ordre du Jour

Accueil des Clubs et des Autorités
Vérification des pouvoirs-quorum
Approbation du P.V. de l'assemblée Générale du 24 janvier 2015
Rapport moral du Président
Rapport d'activités des Secrétaires
Rapports financiers du Trésorier – compte d'exploitation – situation de trésorerie 2015
Budget prévisionnel 2016
Activités 2015 des Clubs
Remise des challenges assiduité et ratio

1- Ouverture de la séance :

Monsieur Michel MELOT - Président du CODEP06 ouvre l'assemblée générale 2015 à 9h30 en remerciant M. Antoine MANASSERO, Vice-président du CDOS 06

2- Vérification des pouvoirs et du quorum.

Douze Clubs relevant du CODEP06 sont présents ou représentés et totalisent 35 voix sur 41 voix au total des clubs. Le Secrétaire indique que le quorum est atteint pour le bon déroulement de la séance.

3- exposés et vote des rapports :

A) rapport moral: Le Président Michel MELOT Président du CODEP06, donne lecture du rapport moral mettant l'accent sur la motivation des clubs.

Bonjour à toutes et tous et merci à nos partenaires d'être présents à cette Assemblée Générale.

L'année 2015 aura été l'année des émotions.

Nous avons connu en début d'année des propositions d'organisation très intéressantes et motivantes de clubs comme Guillaumes, Mougins, Villefranche sur Mer. Ces initiatives ont connu des succès qui nous l'espérons vont se répéter en 2016. L'initiative de Villefranche sur mer a failli ne pas aboutir à cause de l'accident d'Alfred Brink, que nous saluons et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. La mobilisation de membres du bureau (notamment Jean Paul) et de membres du club de Villefranche a permis d'ouvrir un point accueil et surtout de préparer la future école cyclo qui accueillera en 2016 des jeunes, encadrés par des moniteurs formés par la ligue. Merci à la ligue, à son président Philippe Greffe et à son instructeur Antoine Spriet.

Cette *convention accueil* nous montre qu'il est très facile de « monter » une structure permettant l'accueil de nouveaux cyclotouristes. On ne peut qu'inciter les autres clubs à faire de même, il suffit de 2 ou 3 « bonne volonté » pour encadrer et motiver ces nouveaux. Le renouvellement au sein des clubs passe par là. Le nombre de moniteurs adultes CODEP06 est aujourd'hui de 5, celui des initiateurs est de 3 et ils seront moniteurs école cyclo, renseignez vous auprès d'eux si vous le souhaitez pour vous encourager à rentrer dans la filière encadrement. Comme l'an dernier, soyons à l'écoute de nos adhérents, de notre environnement (les Mairies, les écoles) et répondons à leurs attentes.

La journée "interclubs " de Septembre va devenir « incontournable ». Les participants apprécient cette journée d'échange et de convivialité. Merci à Joel et Francis d'organiser ce temps de rencontre.

Nous sommes sur une bonne dynamique, continuons, et bonne année 2016 à tous.

Vote : unanimité des clubs présents ou représentés ;

B) rapport d'activités : Francis PETIT secrétaire rend compte des activités du CODEP06 et de ses perspectives à venir.

1- EFFECTIFS

Il convient tout d'abord de se situer au regard de la FFCT qui regroupe aujourd'hui + de 124.000 adhérents, dont 20% de féminines, répartis au sein de 95 Comités Départementaux.

Regroupant **15** clubs affiliés à la FFCT, auxquels s'ajoutent les indépendants, les effectifs 2015 de notre CODEP des alpes maritimes sont en régression suite à la défection du CCCagnes et du CCTNice et passent de 509 licenciés en 2014 à 396 en 2015.

2- LES FORMATIONS

La formation des dirigeants et adhérents au sein des clubs est un gage de vitalité avec le support de la Ligue Côte d'Azur, du Comité Départemental Olympique et du C.R.O.S. De Mandelieu.

Ces formations sont prises en charge 1/3 par le CODEP06 1/3 par la Ligue Côte d'Azur ; 1/3 restant à la charge des clubs. Les repas de midi sont généralement pris en charge par le CODEP06.

Ce dernier a proposé une large palette en tous genres de formations à tous les clubs, moniteurs et membres du comité directeur. Le CODEP06 dispose de 2 nouveaux moniteurs adultes: Jacques Giuriato et Remy Giordanella.

J'ajoute que le CODEP06 organisera le samedi 30 janvier prochain une demi journée de rencontre avec les clubs ffct du 06, dans le but de leur apporter diverses informations et de les familiariser avec le site internet de la ffct.

3- Ecole cyclo de villefranche sur mer

Une convention de pré-accueil auprès de la FFCT permet d'accueillir et d'encadrer les jeunes et adultes jusqu'à un maximum de 10 sorties par an sans licence. L'Ecole dispose aujourd'hui de 5 personnes volontaires destinés à encadrer des jeunes et adultes. Ces personnes ont suivi les stages et 4 d'entre elles sont aujourd'hui diplômés. Le CODEP06 a financé les formations des stages animateur et initiateur du club de Ville-franche Tout Terrain à hauteur de 30% (théorique) pour ces 4 encadrant du point accueil cyclo.

4- LOCAUX et MATERIELS

Nous avons rendu 1 garage sur les 2 loués à Cagnes/mer afin d'y entreposer notre matériel. Les vélos sont entreposés dans les locaux de l'école-cyclo de Villefranche. Les tandems sont mis actuellement à la disposition de l'AVH. Ces matériels restant propriété du CODEP06 sont mis à disposition des clubs pour répondre à leurs besoins ponctuels.

5- PROMOTION DU CYCLOTOURISME

a) représentation auprès des pouvoirs publics :

Le CODEP06 assure auprès des Collectivités territoriales, des chambres de commerces et d'industrie ainsi que des entreprises privées, la promotion et la défense des intérêts des associations sportives en intégrant le concept de développement durable et la protection de l'environnement dans toutes ses actions. Nous assurons également l'interface entre la Métropole de Nice et la FFCT relative au label Villes et Territoires vélo touristiques.

Le Plan de Développement des Entreprises en est un exemple concret.

b) le site internet

Le CODEP actualise son site afin de donner une information pertinente actualisée et les calendriers de nos différentes manifestations. Les clubs sont ainsi invités à éditer leurs propres articles sur le : cycлотourisme06-ffct.org

c) circuits cyclotouristes

Le Conseil Général des alpes maritimes a développé **les boucles cyclo-touristiques** à pratiquer soit en famille, soit en club, un manuel comportant outre les circuits, la liste des professionnels proposant un accueil et des services adaptés à la pratique du vélo, lesquels ont signé la charte « *accueil 06 à vélo* »

e) les pistes cyclables :

Saluons les efforts des Collectivités Locales qui, petit à petit, consentent les investissements nécessaires à la construction et à l'amélioration des pistes cyclables où les cyclos se sentent en sécurité

même si parfois ces pistes ou voies sont partagées avec d'autres pratiques sportives plus familiales !

5-LES SEJOURS

L'objectif recherché par le CODEP06 consiste à diversifier les offres des séjours afin de maintenir l'attractivité et la promotion dynamique du cyclotourisme dans notre département.

a) Le TAM 2015 :

Nous organisons par alternance le GTM et le TAM qui constitue la grande randonnée de l'année complétée par deux séjours de cinq jours à la découverte de l'environnement somptueux des Alpes Maritimes que beaucoup nous envie.

Le bilan du TAM 2015 organisé du 8 au 10 Mai au départ de GRASSE est satisfaisant.

Les parcours physiques, nous ont valu un large succès grâce aux 130 participants dont 18 féminines et le plaisir affiché de découvrir notre région.

Un grand merci à cette occasion à nos partenaires institutionnels, le Conseil **Departemental** des alpes maritimes, le Comité départemental olympique et sportif, ainsi que nos partenaires privés : Culture vélo, Renault, ainsi que la ville de GRASSE.

b) Mandelieu la Napoule organisé du 28 mars au 04 Avril 2015 les circuits proposés ont ravi les participants,

c) Roquebrune Cap Martin : organisé du 12 Avril au 19 avril 2015, les circuits proposés ont comblé les 50 inscrits et se soldent par un bilan très satisfaisant. Dernier séjour dans cette localité, suite à la vente du site hébergement, Dommage.

d) Préparation des séjours 2016:

Le Comité Directeur a arrêté la liste des séjours 2016 transmise à la fédération comprenant :

- Mandelieu la Napoule **du 9 au 16 avril 2016.**
- Le Grand Tour Alpi Maritime Mercantour du 11 au 18 Juin 2016. Dont le départ se fera de Guillaumes.
- Ce séjour est complet (62 participants inscrits)

Il convient, de remercier les municipalités qui nous accueillent et mettent le plus souvent leurs moyens matériels à notre disposition afin que tout se déroule dans les meilleurs conditions.

6) LES CONCENTRATIONS et BREVETS

16 concentrations et randonnées ont été préparées par les Clubs FFCT du département cette année. Nous invitons les clubs qui n'organisent pas encore ce type de manifestations à le faire, ils auront le soutien financier du CODEP.

Notons également que IBM La Gaude a organisé un brevet de 100 kms en mars et que l'AGC a eu un beau succès pour sa 4eme Guillaumoise, en revanche Nice-Fontan-Nice a enregistré une nette diminution.

De façon à dynamiser davantage l'action des clubs (surtout auprès des clubs inertes) et à encourager l'organisation de concentrations et de manifestations, le Comité Directeur a adopté le principe d'apporter une participation financière à hauteur de 100 € par organisation aux clubs organisateurs sur présentation des justificatifs de charges.

Ce principe vaut uniquement si la manifestation a réellement été organisée et sera renouvelé cette année 2016.

7)-LA JOURNEE INTERCLUB 2015

Pour sa 3ème édition, par le CODEP06 une journée interclubs le dimanche 20 septembre au départ de Gréolières-village a enchanté les 59 cyclos qui ont participé à cette manifestation et ont bien apprécié le site choisi,

Nous espérons en rentrer autant en 2016. Le but recherché est de rassembler tous les clubs FFCT des alpes maritimes afin de partager ensemble une journée vélo avec deux parcours au choix de chacun et permettre un grand moment de convivialité autour d'un repas.

Pour 2016 cette journée est fixée le 25 septembre. Le lieu n'est pas encore défini officiellement mais se situera dans la vallée de l'Esteron sur Soleilhas ou St-Auban.

En conclusion:

Il faut mettre l'accent en particulier dans le domaine de la formation des dirigeants et licenciés car nous avons tous besoin de parfaire nos connaissances et nous tenir au courant des réglementations.

Il faut aussi améliorer le nombre de nos concentrations.

Ne nous plaignons pas de vouloir trop en faire !

Seule la participation de chacun contribuera dans les années à venir, à la bonne santé de nos clubs.

Le CODEP06 est à votre écoute et souhaiterait à cette occasion pouvoir assister à vos Assemblées Générales, ce qui permettrait de nous rapprocher davantage. Même si nous observons « un petit coup de mou » il vaut mieux de la qualité que de la quantité.

Enfin, pensez de rentrer dans les délais vos manifestations sur le OIN sur le site de la FFCT.

Privilégiez aussi pour vos clubs l'assurance B afin de couvrir tous vos bénévoles.

Le Comité vous remercie de votre présence qui témoigne l'intérêt que vous portez au cyclotourisme sur notre Département.

Vote : unanimité des clubs présents ou représentés ;

C) rapports financiers : Le Trésorier Marcel MASSELIS, présente en détail le compte de résultat de l'exercice 2015 **qui présente un solde positif de 4.700.59 €**

Comptes de résultat -Exercice 2015

Dépenses 2015		Recettes 2015	
Roquebrune CM	19 672,93 €	Roquebrune CM	24 890,00 €
La Napoule	12 428,07 €	La Napoule	16 864,00 €
GTM 2014	65,00 €		
Journée ITC 2015	1.087,57 €	ITC 2015	676,20 €
GTM 2016	4.908,80 €	GTM 2016	969,50 €
La Napoule 2016	3.722,04 €	La Napoule 2016	300,00 €
TAM 2015	15.989,81 €	TAM 2015	20.460,00 €
Administration/fournitures	2 553,40 €	Achat de maillots	266,00 €
Frais réunions	856,00 €	Ristourne FFCT	1.234,88 €
		Subventions	4.500,00 €
Formation	135,00 €	Vente kits sécurité	800,00 €
		Intérêts compte livret	364,72 €
Don aux clubs	1 099,98 €		
Investissement matériel	1 188,20 €		
Location garage	1 759,91 €		
Achat plaques de cadre	1.158,00 €		
TOTAUX	66.624,71 €		71.325,30 €

Vote : unanimité des clubs présents ou représentés

Bilan financier saison 2015 – Situation de la Trésorerie

Actif (emploi)		Passif (ressources)	
Cpte courant SG au 12/12/ 2015	9.149,41 €	au 31 déc 2014	4.813,54 €
Cpte courant CE au 12/12/ 2015	655,96 €	au 31 déc 2014	655,96 €
Compte épargne SG au 12/12/2015	34.531,83 €	au 31 déc 2014	34 167,11 €
Compte épargne CE au 12/12/2015	3 077,85 €	au 31 déc 2014	3 077,85 €
Résultat exercice 2015			4.700,59 €
TOTAUX	47.415,05 €		47.415,05 €

D)Budget prévisionnel 2016 : Le projet de budget prévisionnel de l'exercice 2015 est présenté en équilibre à **66.600 €**

BUDGET prévisionnel 2015

RECETTES		DEPENSES	
Ristourne licences FFCT	1 500 €	Administration	300 € poste-telephone-divers
Subvention Conseil Général Fonctionnement	2 000 €	Equipements	500 € tables etc
Subvention CNDS Promotion cyclotourisme	2 000 €	Fournitures	500 €
Séjours La Napoule 2016 inscriptions	18 400 €	Frais bancaires	200 € abonnement & internet
G.T.M.2016 inscriptions	39 600 €	Manifestations	700 € aide aux clubs et journée interclubs
		Sejours FFCT	17.500 € La Napoule
		GTM2016	37.300 €
		Location garage	1.100 €
Subvention Conseil Départemental 06 GTM2016	1 500 €	Don Ecole Cyclos	2.000 € Villefranche
		Subvention ttes à Strasbourg	2.000 € (8 Personn)
		Subvention AVH	500 €
Auto financement	1 600 €	Communications	2 000 € plaquettes-flyer - presse
		Formation	500 € PSC1, dirigeants
		Assurances	200 €
		Déplacements	1.300 €
TOTAUX	66.600 €		66.600 €

Vote : unanimité des clubs présents ou représentés

E – Interventions des autorités

a)-Intervention de : M. Antoine MANASSERO, Vice-président du CDOS 06 et responsable de la caravane du sport,

Antoine MANASSERO met l'accent sur l'activité de la caravane du sport ayant pour finalité de rapprocher la population du sport sur notre région, ainsi que de son parcours à l'intérieur du département. Elle sera à Mandelieu le 11 février et en Mars à CARROS et au printemps à NICE Ariane. Puis Le Cannet Rocheville ou CANNES.

4.200 enfants ont fréquenté cette caravane en 2015 ;

Michel MELOT assure du soutien du CODEP06 pour l'année 2016.

b-Intervention de Madame Doretta VICINI – Responsable du vélo urbain au sein du CODEP06

Doretta VICINI nous indique qu'elle assure l'interface entre les différentes autorités **Européennes et la FFCT**, notamment au regard du Label Villes cyclables avec la métropole de Nice pour laquelle M.ESTROSI s'est engagé dans le futur à améliorer les circuits intra-muros.

Elle nous parle également du Plan initiation Vélos permettant aux écoliers et scolaires de se rendre à Vélo dans leurs écoles respectives et du plan pour aller au travail (**bike to work , bike to school**) .Ce qui rejoint nos initiatives concernant l'apprentissage "velo urbain" donné aux administrations et entreprises , sur demande .

c)- Intervention du Président CODEP06

Monsieur Michel MELOT rappelle aux clubs la nécessité de voter par correspondance intranet aux élections de la Ligue et de la FFCT.

Il a en effet constaté, que moins de 50% des clubs avaient votés aux élections de 2015.

Il procède ensuite à un tour d'horizon des clubs. Les Présidents de clubs ne semblent pas avoir de problèmes particuliers. De nombreuses concentrations sont programmées pour cette nouvelle année se qui augure une nouvelle année riche dans la pratique du cyclotourisme et des diverses rencontres qui soudent les liens indispensables entre les clubs.

d)- Intervention du Président de la Ligue côte d'azur

Monsieur Philippe GREFFE fait état de la fusion des deux ligues PACA qui doit déboucher avant le 1^{er} janvier 2017 sur un nouveau Comité Régional.

S'agissant des formations, celles-ci seront réformées en particulier sur les formats, horaires et contenus. Il regrette qu'une demande n'ait été formulée pour la formation « lecture paysages »

Il évoque l'Ecole cyclos de Villefranche/Mer et encourage d'autres clubs à suivre le même chemin. Ils auront le soutien de la Ligue.

La grande manifestation nationale « toutes à Strasbourg » prend forme. La ligue a mis beaucoup de moyens dans cette aventure. Une trentaine de féminines devrait partir de St-Maximin le 28 mai prochain et regrouper 4.000 féminines à Strasbourg le 5 juin 2016.

Partant de cette nouvelle entité Provence Alpes Cote d'Azur, il met l'accent sur la motivation de tous pour aller de l'avant sur les projets futurs.

Enfin, il précise que l'assemblée générale de la ligue se déroulera à La Farlède (var) le 6 février à 8h30 il ne faut donc pas oublier de voter !

Les cartes vertes sont à retirer auprès de M.DEBRACHY secrétaire de la Ligue à l'occasion de l'A.G ligue du 6 fevrier 2016.

La séance est clôturée à 11h

Remise des récompenses : Joël LEFORT

17 clubs représentant 405 adhérents FFCT dont 90 féminines ont participé à ce challenge.

Remise du challenge de l'assiduité :

Ce challenge est remporté par l'IFC NICE 774 points

2eme ACCB 612 points

3eme AS ST JEANNET 456 points.

Au classement Ratio : (rapport entre le nombre de licenciés par clubs et le nombre de participants)

Pour la deuxième année consécutive, l'OCCA se classe 1er avec un ratio de 68.6 %

2-IFC NICE 53.1%

3- AGC GUILLAUMES 48. %

L'assemblée se retrouve autour de la galette des rois à pour des échanges conviviaux.

Mandelieu le 23 janvier 2016,

Les secrétaires,
Francis PETIT - Joël LEFORT

Le président,
Michel MELOT

www.cyclotourisme06-ffct.org